

Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen



Assemblée Générale Ordinaire 2023
Samedi 27 Janvier 2024 10h00
Écoute du Port : 66141 Canet en Roussillon

Procès-verbal

Sont Présents :

Membres Affiliés

Aventure Pluriel : Thierry Pons , M.Droguet

Boudmer : Patrick Georges , Jean Régis Hiétin

GAPAMAR: Richard Cassoly ,

Association des Vieux Gréements de Canet en Roussillon : Alain Sire ,

Épissure: Martin Luc Bonnardot

Le Loud : Antoine Formosa

Les Amis du 2 Frères : Lallemand Bernard

Voile Latine de l'Étang de Thau : Marie Alleva , Lydie Flores

Yole de Villefranche : M. Droguet

Membre individuel

Philippe Derain

Sont représentés :

Yves Laget, Jérôme Guervin , M. Rezé , ISTAIEN , APBC , BOUD'RHÔNE , CARENES , La Feuille Embarquée , La Mouette-Nice, Bateau D'Eici , Les Amis du Vieux La Ciotat, ABPV, ACBT, BGT

Invité

Robert Bataille

22 votants : 18 membres affiliés et 4 individuels

40 voix exprimées

L'assemblée Générale était présidée par Thierry Pons

Patrick Georges (Trésorier) a assuré le secrétariat

Philippe Thomé (secrétaire) et Hervé De Lisle (secrétaire adjoint) ont participé en visio conférence

Siège social : cité des associations, bal193- 93 La Canebière- 13001 Marseille

Internet : www.fpmm.net

Association à but non lucratif enregistrée sous le n° W832000025, SIRET 44059668200029
habilitée à recevoir des dons fiscalement déductibles au titre de la Loi sur le mécénat culturel.

Après le mot d'accueil du Président , l'ordre du jour a été annoncé :

- Rapport moral du Président (vote)
- Rapport d'Activités (vote)
- Rapport financier (vote)
- Montant des cotisations
- Perspectives 2024

Rapport moral du Président (*annexe 1*)

Approuvé à l'unanimité

Rapport d'activité lu par le Secrétaire Adjoint (*annexe 2*)

Approuvé à l'unanimité

Rapport financier lu par le Trésorier (*annexe3*)

Approuvé à l'unanimité

La composition du Bureau est inchangée : Thierry Pons (Président) , Philippe Thomé (Secrétaire) , Hervé Delisle (Secrétaire Adjoint) , Patrick Georges (Trésorier)

Montant des cotisations

Nous proposons de maintenir les mêmes montants soit 50,00 € pour les membres affiliés (+ 1 € volontaire par membres de l'association) et 30 € pour les membres individuels

Approuvé à l'unanimité

Perspectives 2024 lues par le Secrétaire Adjoint (*annexe 4*)

-Questions diverses (*annexe 5*)

Les manifestations d'agriculteurs ont eu un impact sur notre Assemblée générale (retards ou renoncements),

Avenir de l'Obock, inscrit au registre des Monuments Historiques,

Relations entre la FPMM et les institutions locales, régionales ou nationale,

Reconnaissance et visibilité de la FPMM, région SUD et Occitanie,

Transmission de nos informations aux membres des groupements Gapamar et Facotem,

Gouvernance de la FPMM.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale prend fin à 13H.



Le Secrétaire :Philippe Thomé



Le Président : Thierry Pons

Siège social : cité des associations, bal193- 93 La Canebière- 13001 Marseille

Internet : www.fpmm.net

Association à but non lucratif enregistrée sous le n° W832000025, SIRET 44059668200029
habilitée à recevoir des dons fiscalement déductibles au titre de la Loi sur le mécénat culturel.

Les annexes

Annexe 1 : Rapport moral du Président

Je suis heureux et fier de l'équipe qui m'accompagne, prenant la lourde tâche que représente l'animation et la gestion de la FPMM ,grâce à l'implication de Patrick Georges , Philippe Thomé, Hervé Delisle et Pauline Cresp !

Comme les années précédentes nous avons fait le maximum de ce que nous pouvions faire car le travail est immense !

Nous avons malgré un début d'année délicat su rebondir et conforter notre fonctionnement.

Pauline a été recrutée, les CA continuent d'être l'organe décisionnaire et le bureau fait de son mieux pour obtenir les informations qui alimentent la lettre et les pages web de nos structures....

Nous avons cette année aussi commencé à nouer des partenariats stratégiques même si tout cela est embryonnaire par rapport à ce que nous pourrions faire !

Eternel insatisfait j'aurais souhaité plus d'interaction avec les membres, plus d'implication, d'imbrication.

J'aurais souhaité aussi plus de relais avec les institutions.

Eternellement positif, je sais que tout cela arrivera certainement en 2024...

Bonne assemblée

Annexe 2 : Le Rapport d'Activité

Dans notre vie associative, cette année a été marquée par quelques changements importants. Nous avons tenu 3 CA (La Ciotat, Sanary et Marseille- sans pouvoir en réaliser un en Occitanie) et plusieurs réunions de bureau en Visio.

Il y a eu la démission d'Isabelle, la secrétaire de l'association, reçue le 8 mars, remplacée partiellement par Philippe, puis au CA de Sanary, le 27 mai, l'entrée au bureau d'Hervé De Lisle comme secrétaire adjoint et la décision de confier à Pauline Cresp la mise à jour du site internet et la préparation de la lettre d'information.

9 lettres d'information ont été publiées en 2023, et 36 associations ont ainsi pu avoir une page, réalisée sur le site internet de la FPMM.

Nous avons participé pleinement à plusieurs événements parmi lesquels les Nauticales de La Ciotat, la Virée de Saint Nazaire, la semaine du Golfe du Morbihan et un forum de l'AMMM à San Benedetto del Tronto sur le patrimoine culinaire de la Méditerranée.

Ceci sans compter les manifestations organisées dans l'année par nos associations adhérentes.

Siège social : cité des associations, bal193- 93 La Canebière- 13001 Marseille

Internet : www.fpmm.net

Association à but non lucratif enregistrée sous le n° W832000025, SIRET 44059668200029
habilitée à recevoir des dons fiscalement déductibles au titre de la Loi sur le mécénat culturel.

Annexe 3 Rapport Financier

Le Bilan FPMM 2023.
Comptes arrêtés AU 31 décembre 2023
Les adhésions 2023
Le Budget 2024

Le Bilan FPMM 2023

- Total du Bilan : 6656,55€
- En Banque : 6656,55 €
 - 1886,33 € (Livret A) 4770,22 € (Compte Courant)
- Total Produits d'exploitation : 1557,26 €
- Total Charges: 3502,47 €
- Résultat courant : - 1945,21 €
- Produits et Charges de fonctionnement

Compte	Produits	2023	2022
756	Adhésions	1100	1466
75412	Abandon frais	330,54	177
70	Vente polo	30	
76	Prod Financ.	53,42	19,5
77	Don	43,3	9642
	TOTAL	1557,26	11304,5

Compte	Charges	2023	2022
627	scs bancaire	13,05	3,55
616	assurances	116,30	109,5
	communication		2370,2
	reception		
6250	déplacement Mission	1281,24	1281,32
4681	Frais bénévole	330,54	
	ftures admin		45,89
622	honoraires	1200,00	0
628	cotisations	91,00	0
626	internet	246,95	15,59
	Colloque		4718,41
6063	entretien pc	223,39	
628	Poste		14
	total	3502,47	8558,46

Siège social : cité des associations, bal193- 93 La Canebière- 13001 Marseille

Internet : www.fpmm.net

Association à but non lucratif enregistrée sous le n° W832000025, SIRET 44059668200029
habilitée à recevoir des dons fiscalement déductibles au titre de la Loi sur le mécénat culturel.

Les adhésions 2023 : Muller Borle, Boudmer, Bateau d'Eici, Carènes, Autour de Sybille, Jérôme Guérin , Yves Laget , Amis du Vieux La Ciotat , AALD, Les Amis du 2 Frères, BGT , Vela y Vent, Batelier Plaisancier, APBC , Boud'Rhône, La Feuille embarquée, ABPNN La Mouette, MACT, Aventure Pluriel, Chantier associatif de la Campanette, Gapamar , Le Loud
Soit 23 membres affiliés et individuels

Budget 2024

Budget de fonctionnement

Compte	Produits	2024	2023
756	Adhésions	2000	1100
75412	Abandon frais	400	330,54
70	Vente polo		30
76	Prod Financ.	50	53,42
77	Don		43,3
	EX antérieur	2470	
	Total	4920	1557,26
	Bénévolat	2400	2400
	Total général	7320	3957,26

Compte	Charges	2024	2023
627	scs bancaire	20,00	13,05
616	assurances	120,00	116,30
	communication		
	reception		
6250	deplacement Mission	1200,00	1281,24
4681	Frais bénévole abandon	400,00	330,54
	ftures admin	100,00	
622	honoraires	2880,00	1200,00
628	cotisations	100,00	91,00
626	internet	100,00	246,95
	Colloque		
6063	entretien pc		223,39
628	Poste		
	total	4920,00	3502,47
	Bénévolat	2400,00	2400,00
	Total Général	7320,00	5902,47

Siège social : cité des associations, bal193- 93 La Canebière- 13001 Marseille

Internet : www.fpmmm.net

Association à but non lucratif enregistrée sous le n° W832000025, SIRET 44059668200029
habilitée à recevoir des dons fiscalement déductibles au titre de la Loi sur le mécénat culturel.

Budget Action : suivi du Colloque si subvention de la Région SUD PACA

Compte	Produits	2024	2023
756	Adhésions		0
75412	Abandon frais		
74	SUB Région Sud	15000	
76	Prod Financ.		
77	Don		
	EX antérieur	3000	
	Total	18000	
	Bénévolat	4000	
	Total général	22000	

Compte	Charges	2024	Column1
627	scs bancaire		
616	assurances		
	communication	1000,00	
	reception		
6250	deplacement Mission	15000,00	
4681	Frais bénévole abandon		
	ftures admin		
622	honoraires	2000,00	
628	cotisations		
626	internet		
	Colloque		
6063	entretien pc		
628	Poste		
	total	18000,00	
	Bénévolat	4000,00	
	Total Général	22000,00	

Siège social : cité des associations, bal193- 93 La Canebière- 13001 Marseille

Internet : www.fpmm.net

Association à but non lucratif enregistrée sous le n° W832000025, SIRET 44059668200029
habilitée à recevoir des dons fiscalement déductibles au titre de la Loi sur le mécénat culturel.

Annexe 4 Perspectives 2024

Nos projets pour les mois à venir:

Qu'un représentant de la FPMM suive les réunions de la région Sud (sur la proposition de Mr G.Giorgetti) au sujet de la Norme AFNOR sur l'identité culturelle maritime de la Méditerranée.

il s'agira de travailler sur la mise en place d'une Charte pour la valorisation du Patrimoine Maritime, élaborée par la FPMM et proposée aux ports, chantiers navals et collectivités. Elle aura pour but de faciliter les déplacements et l'entretien de nos bateaux traditionnels. La démarche a été initiée par Thierry Pons dans certaines localités des Alpes maritimes et peut être facilement présentée ailleurs, une fois la charte rédigée. Un projet équivalent a été initié en Occitanie par Gapamar il y a 2 ans.

La gratuité a été obtenu dans certains ports pour une à quelques nuits pour les bateaux BIP ou MH, (accords de certains ports Villefranche, Antibes, Cros de Cagnes) et remise sur les travaux dans certains chantiers (Monaco marine).

Cela consiste aussi à garder le réseau actif, vivant et en relation, pour donner de la force et de la visibilité à toutes les associations affiliées à la FPMM, par la communication:

Cela se traduit par la poursuite du travail de communication, au travers du site internet de la FPMM, qui donne une visibilité aux associations affiliées. En effet, celles ci n'ont pas toutes un site internet, une page Facebook ou un blog.

Et puis la continuité de la lettre d'information sur Sendinblue/Brevo, envoyée mensuellement (29 numéros passés), qui regroupe les nouvelles sur les événements passés et à venir, autour du Patrimoine maritime méditerranéen, ainsi que les écrits sur le sujet.

C'est aussi la vie et le développement du réseau, par les déplacements et rencontres, en organisant des réunions de CA (au moins 3 par an, avec si possible un en occitanie, un en PACA, un en Suisse) en changeant de département, de région à chaque fois. (nouveaux lieux, en allant au contact des adhérents). et en allant, ponctuellement à l'étranger.

C'est enfin le projet de Synthèse du colloque Cap A Venir (Saint Raphael Décembre 2022) qui a réuni environ 50 personnes:

L'organisation de cette synthèse se fera sous la forme d'un travail en petit groupe en 3 temps. Soit au moins 3 séjours de travail pour un groupe de 4 à 8 personnes, réunis dans un lieu proche d'une de nos associations, pour faciliter la logistique, l'hébergement, la location de salle.

Ce projet débouchera sur la production d'un document de synthèse du colloque , utile pour préparer une nouvelle édition de ce colloque, prévue pour fin 2026.

Annexe 5-Questions diverses :

La situation compliquée dû aux manifestations d'agriculteurs nous a perturbé le temps imparti pour cet échange mais le repas et la visite sur le Miguel Caldeney nous ont permis de le compléter.

Alain siré à fait part de son inquiétude pour l'avenir de l'Obock qui est actuellement en attente d'un projet de restauration et de fonctionnement viable. Ce bateau est inscrit au registre des Monuments Historiques pour son gréement et il serait dommage de le voir disparaître. Il semble qu'il existe sur le territoire des pistes sérieuses pour son avenir et une réelle volonté pour son actuel propriétaire, de trouver une solution... à suivre!

Les relations entre la FPMM et les institutions locales, régionales ou nationale donne aussi lieu à débat. Effectivement la FPMM peine à exister en dehors de la région SUD où est situé son siège actuel. Thierry Pons explique la difficulté de visibilité dû aux groupements d'associations tel que Gapamar et Facotem tout en reconnaissant l'importance de leurs travaux et cela pour 2 raisons :

Une visibilité réduite sur le site de la FPMM ou l'impression visuelle est l'omniprésence de la région SUD! Cela entraînant une conséquence directe sur les réponses à nos demandes aux collectivités de la région Occitanie.

La deuxième difficulté est la transmission de nos informations aux membres de ces groupements et donc de la communication de leurs activités dans la lettre auprès de nos différents contacts.

Concrètement 2 associations m'ont appelé dimanche pour nous "reprocher" 😊 de ne pas avoir été invité à l'assemblée générale de la FPMM (alors qu'il sont membres des 2 groupements)!

Notre Fédération ne sera reconnue que lorsque que nous aurons réuni la majorité des acteurs du patrimoine maritime en rendant encore plus visible leurs actions . Cela nécessite un travail des membres affiliés vers la FPMM pour nous faire parvenir le maximum des informations de chaque association et ainsi permettre une mise à jour de chaque page web... La mise a jour du site est gage de vitalité de notre réseau ! Servez-vous en dans vos projets et compte rendu auprès de vos partenaires...

La gouvernance de la FPMM :

Depuis la démission d'Isabelle de Lucie, le bureau est uniquement composé de personnes basés en PACA et c'est bien dommage ! Il faut aussi penser à la pérennité de la fédération et à son développement.

Les élections du bureau sont à préparer lors de la prochaine assemblée générale. Une réflexion est lancée pour vous inviter à rejoindre le bureau ou simplement vous impliquer de manière active dans l'animation de notre fédération.

Siège social : cité des associations, bal193- 93 La Canebière- 13001 Marseille

Internet : www.fpmmm.net

Association à but non lucratif enregistrée sous le n° W832000025, SIRET 44059668200029
habilitée à recevoir des dons fiscalement déductibles au titre de la Loi sur le mécénat culturel.